



enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Afpa

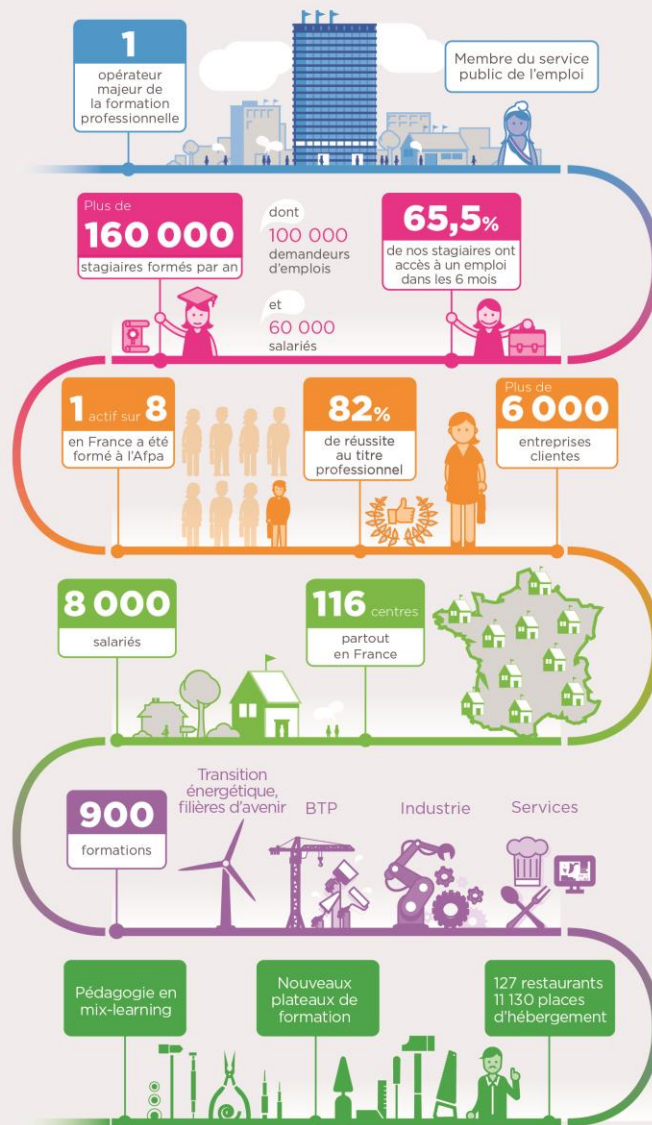
Contrat de Professionnalisation Monteur de Réseaux Electriques Aéro-Souterrains

L'AFPA en quelques mots ...

- Agence POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE des ADULTES
- 1^{er} organisme de formation en France : Plus de **150 000 STAGIAIRES** par an
- principaux secteurs d'activité : BATIMENT – INDUSTRIE – TERTIAIRE
- des formations de niveau V (CAP) au niveau II (bac +3)
- 260 formations qualifiantes
- 400 formations continues
- Implantée partout en France → 116 centres de formation

L'Afpa en chiffres*

Épic depuis le 01/01/2017



studio v2

*Chiffres à décembre 2016



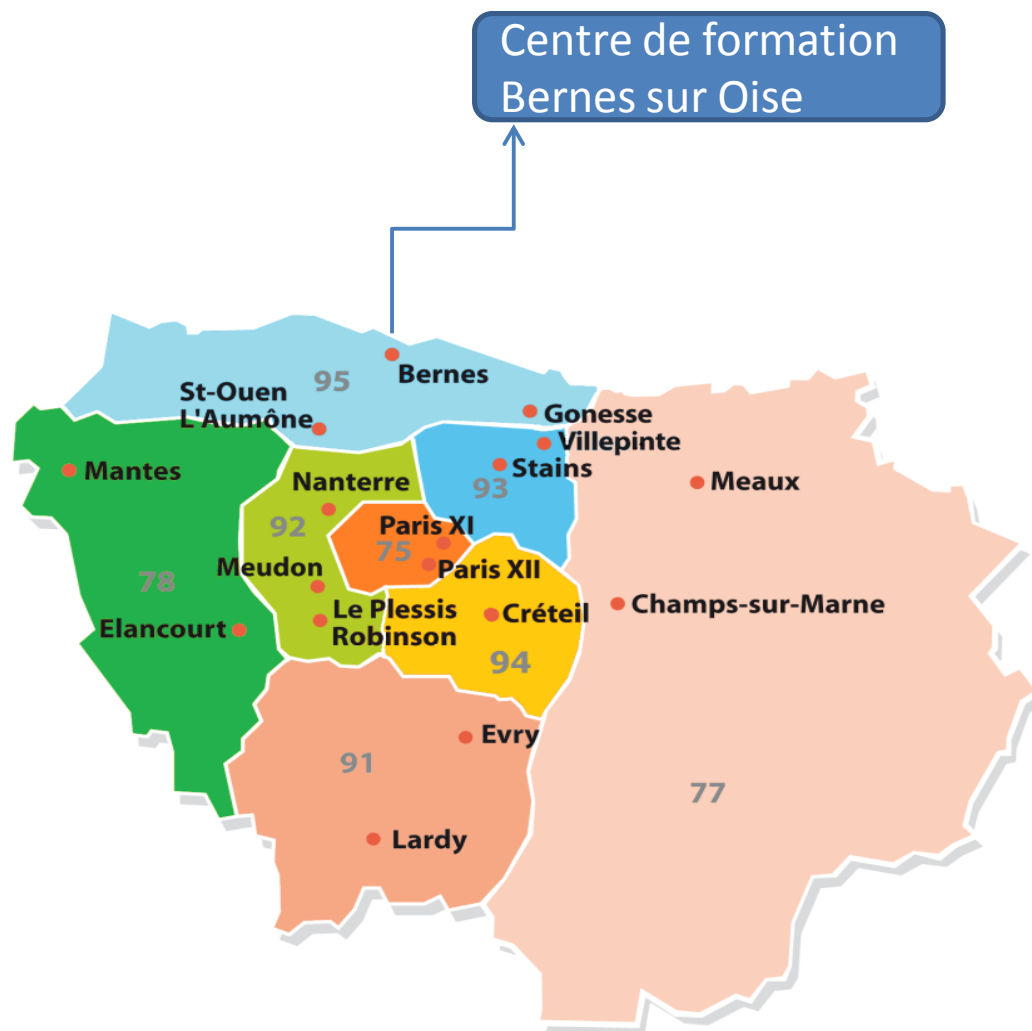
CHIFFRES CLÉS

L'AFPA en Ile de France

=> 17 centres de formation

=> 25 secteurs professionnels

=> 125 formations dispensées



- Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation.
- Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.
- L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois
- Rémunération : pourcentage du smic selon votre âge et votre niveau d'études

La formation

Monteur/se de Réseaux Electriques

Aéro - Souterrains



Elle se compose de 5 modules :

Module 1 - Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)

- dépose d'un réseau aérien HTA
- construction ou modification d'un réseau aérien HTA
- pose des câbles d'un réseau souterrain HTA

Module 2 - Installer des réseaux électriques basse tension (BT)

- installation d'un réseau aérien BT
- pose des câbles d'un réseau souterrain BT

Module 3 - Réaliser le branchement d'abonnés au réseau électrique basse tension (BT)

- liaison aéro-souterraines du réseau BT aux coffrets de branchement
- branchement d'abonnés au réseau électrique BT

La formation

Monteur/se de Réseaux

Electriques Aéro - Souterrains



Module 4 - Installer des réseaux d'éclairage public

- pose des candélabres et des foyers lumineux
- installation et raccordement au réseau des équipements d'éclairage public

Module réglementaire - Travailler sous tension en basse tension sur des ouvrages aériens et émergences

- préparation et entraînement aux travaux sous tension
- préparation aux habilitations pour travailler sous tension (TST-BT BASE, TST-BT AER, TST-BT EME)

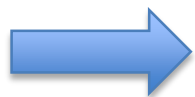
Session d'examen (CERTIFICATION)

- L'ensemble des 5 modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de **Monteur/se de réseaux électriques aéro-souterrains**

Déroulement du parcours



- Démarrage du contrat : **le 25 juin 2018**
- CDD 18 mois
- Rythme d'alternance : 2 à 3 semaines formation / 3 à 6 semaines en entreprise
- Périodes de formation : Centre Afpa de Bernes Sur Oise (95)
- Pendant toute la période du contrat de professionnalisation vous êtes salarié ENEDIS en CDD



mêmes droits, **mêmes devoirs**

Le Centre de Bernes est implanté sur une ancienne base aérienne

depuis 1978



47 ha de parc
24 000 m² de bâtiment
400 places jour
160 chambres
1 restaurant



Ses activités sont exclusivement orientées vers les secteurs

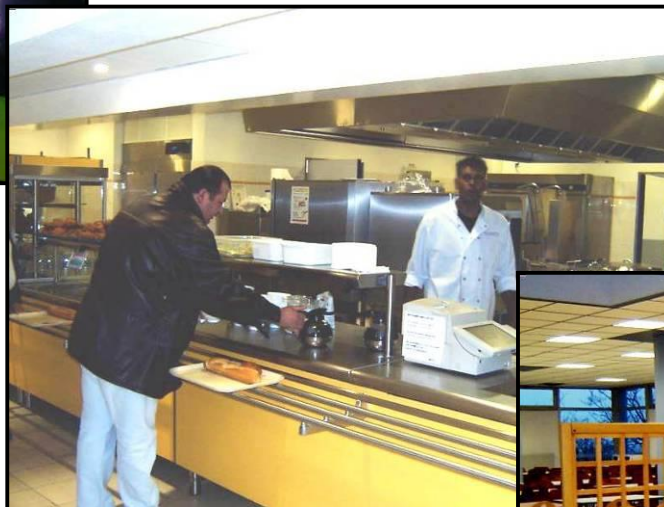
Bâtiment

Travaux publics

Transport



La vie au Centre



Les hébergements

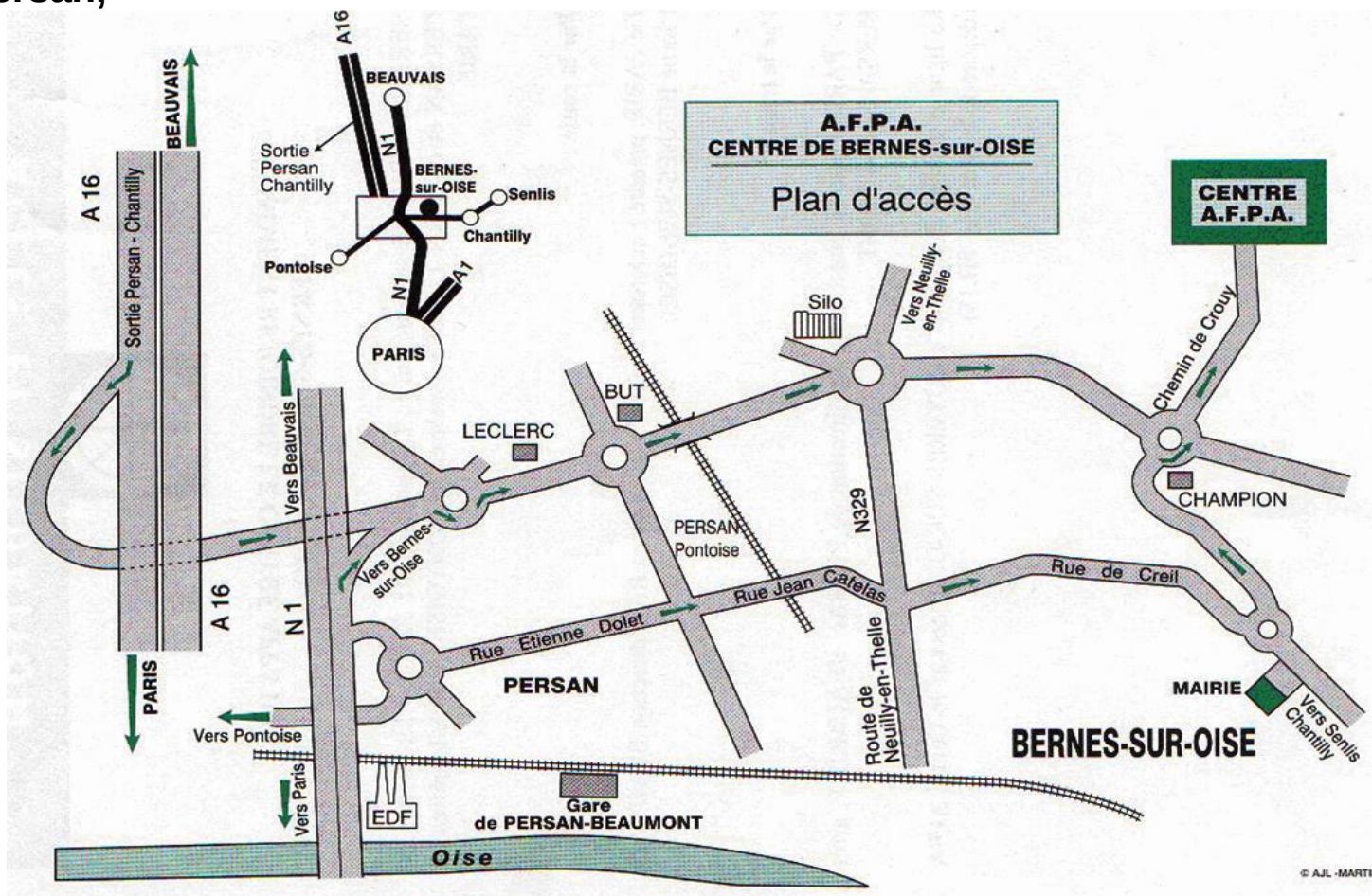


Situation Géographique



Par le train :

A la gare du Nord, prendre le train en direction de Persan/Beaumont,
Descendre à Persan,
Prendre le Bus



La rémunération des salariés en contrat pro



Varie en fonction de l'âge et du niveau de formation :

Smic au 1 ^{er} janv. 2018 : 9,88 € bruts / heure Montant mensuel brut du SMIC pour 35 h de travail par semaine (151,67 h par mois) = 1 498,47 €	-21 ans sans diplôme	-21ans avec diplôme Egal ou supérieur au bac pro	+21 ans /-26ans sans diplôme	+21ans/-26ans avec diplôme Egal ou supérieur au bac pro	+26 ANS	45 ans et plus
	55% SMIC	65% SMIC	70% SMIC	80% SMIC	100% SMIC	100% SMIC
SALAIRE MENSUEL brut de l'alternant	824 euros	974 euros	1 048 euros	1 198 euros	1 498 euros	1 498 euros

Calcul sur la base du SMIC horaire brut au 1^{er} janvier 2018 : 9,88 €

Les différentes étapes :

- 1- le dossier de candidature
- 2- les évaluations écrites
- 3- l'entretien individuel de pré-recrutement avec l'AFPA
- 4- si avis favorable, présentation à l'entreprise pour entretien
- 5- **ENEDIS seul décideur de la validation de la candidature**

Rappels de Savoir être en formation ET EN ENTREPRISE :

- Ponctualité
- Assiduité
- Etre acteur volontaire de sa formation
- Respect formateurs /stagiaires / tuteur / collègues
- Aller au bout de son projet

